

ANNEXE 5 du PPMS RISQUE ATTENTAT – INTRUSION

FICHE D'INFORMATION DES FAMILLES

LES BONS REFLEXES EN CAS D'ATTENTAT OU D'ATTAQUE

En cas d'alerte:

Ne vous déplacer pas vers l'établissement

Si vous vous y trouvez, conformez-vous aux instructions prévues au présent PPMS.

Mettez-vous en sécurité. Rejoignez sans délai un bâtiment

- **Écoutez la radio**
Et respectez les consignes des autorités

FREQUENCE France bleu Breiz Izel : 93 Mhz

FREQUENCE France Info : 105.5 Mhz

FREQUENCE France Inter : 95.4 Mhz

FREQUENCE radio locale conventionnée par le préfet : 93 Mhz

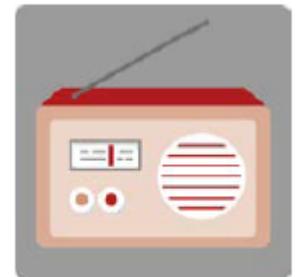
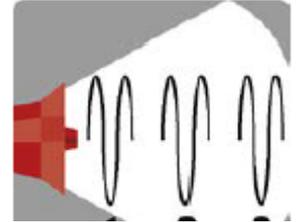
- **N'allez pas chercher votre enfant pour ne pas l'exposer, ni vous exposer**

- **Un plan particulier de mise en sûreté des élèves a été prévu dans son établissement. Les enseignants connaissent les consignes à observer.**

- **Ne téléphonez pas.**
- **N'encombrez pas les réseaux, laissez les libres pour que les secours puissent s'organiser.**

- **Recevez avec prudence les informations souvent parcellaires ou subjectives n'émanant pas des autorités (celles recueillies auprès d'autres personnes, par exemple, grâce à des téléphones mobiles).**

- **twitter Académie de Rennes : @acrennes**



Téléchargez SAIP